Congrès de l'office international de l'enseignement catholique

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **87 (1958)**

Heft 12

PDF erstellt am: **30.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

CONGRÈS DE L'OFFICE INTERNATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

Du 10 au 14 septembre dernier eut lieu à Rome le Congrès de l'Office international de l'enseignment catholique.

Cet organisme, né en 1952, a pour but :

1° d'affirmer, sur le plan international, le rôle de l'enseignement organisé sous l'égide de l'Eglise, notamment en fonction de la responsabilité des chefs de famille qui désirent cet enseignement pour leurs enfants et du Corps enseignant, appelé à collaborer à cette œuvre ;

2° de favoriser la coordination des actions éducatives de ses membres sur le plan scolaire.

Dans cet esprit, il s'efforce de contribuer à la formation de la conscience chrétienne et d'informer, en ce domaine, l'opinion internationale.

Le Congrès a été reçu en audience par le Saint-Père le dimanche 14 septembre à Castel-Gandolfo.

Au cours de cette réception, Sa Sainteté Pie XII adressa à ses hôtes une allocution pleine de cœur, et qui devait être l'une des dernières de son pontificat, où il rappelait les traits essentiels de l'Ecole chrétienne.

« Pour qu'une école soit chrétienne, il ne suffit pas que l'on dispense chaque semaine un cours de religion, ni que l'on y impose certaines pratiques de piété ; mais il faut d'abord que des maîtres chrétiens communiquent à leurs disciples, en même temps que la formation de l'esprit et du caractère, les richesses de leur vie spirituelle profonde. »

L'école chrétienne se mesure à la valeur de ses élèves, comme l'arbre à ses fruits.

« L'école chrétienne justifiera sa raison d'être dans la mesure où ses maîtres, clercs et laïcs, religieux et séculiers, réussissent à former de solides chrétiens.

Que leur zèle s'applique donc inlassablement à associer toujours davantage leurs élèves à la vie de l'Eglise, à les faire participer à la liturgie et à ses sacrements, puis à les initier, selon les capacités de leur âge, à l'apostolat, parmi leurs compagnons, dans leur famille, dans leur milieu de vie ; qu'ils les habituent aussi à regarder l'immense champ missionnaire qui s'ouvre en réalité aux portes mêmes de l'école ou du collège. »

Différents sujets ont été proposés à la discussion et à la réflexion des auditeurs, se rapportant tous aux écoles catholiques, à travers le monde.

Nous nous plaisons à vous faire part, en abrégé, des rapports que devaient présenter S. Exc. Mgr Arthur Michael Landgraf, évêque auxiliaire de Bamberg, sur la nature et le rôle de l'Ecole catholique, et S. Exc. M. Pierre Harmel, ministre de la Justice, naguère ministre de l'Education nationale en Belgique, sur « la présence de l'enseignement catholique aux réalités du monde moderne ».